



# RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Conseil municipal 18 mars 2025

# SOMMAIRE

## I. LE CONTEXTE NATIONAL

- A. Etat des lieux
- B. Construction budgétaire 2024
- C. L'Épargne de la collectivité

## II. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- A. Les recettes de fonctionnement
- B. Les dépenses de fonctionnement
- C. Les projets d'investissements

## III. PROSPECTIVE 2020 - 2026

# PREAMBULE

*Le Débat d'Orientation Budgétaire est un exercice réglementaire imposé par l'article L.2312-1 du CGCT*

Le DOB :

- A lieu dans les 2 mois précédant l'examen du budget primitif.
- Sans aucun caractère décisionnel
- Etape essentielle de la vie démocratique d'une commune.

Il permet à l'assemblée délibérante :

- De discuter des orientations budgétaires qui préfigureront les priorités déclinées dans le budget primitif
- Être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui s'inscrit dans la lignée du DOB doit comprendre des informations concernant :

- L'analyse prospective
- Les principaux investissements
- La dette
- La fiscalité

# I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL

**A. Etat des lieux**

**B. Construction budgétaire  
2025**

**C. L'épargne de la collectivité**

# A. Etat des lieux

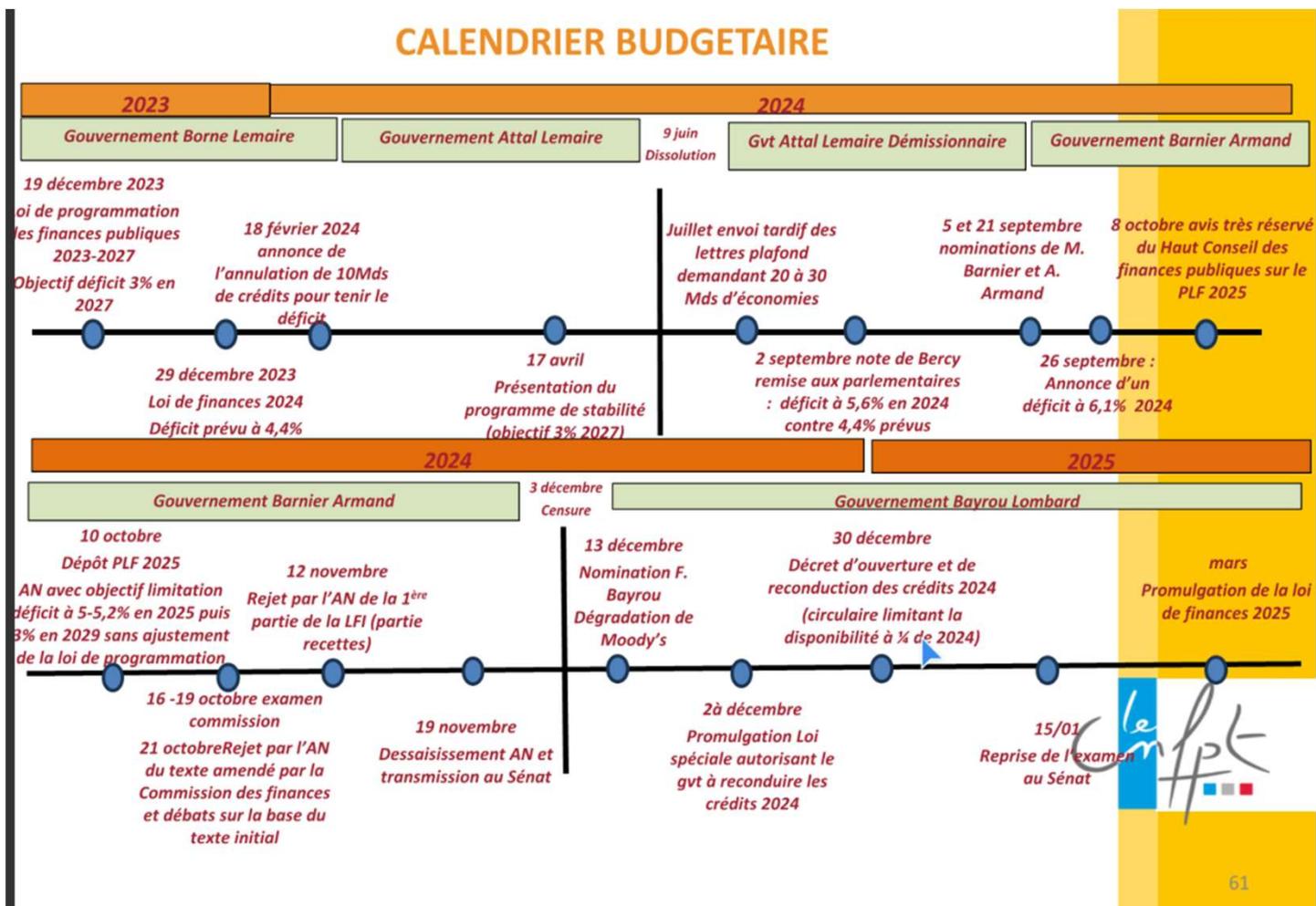
## Un contexte géopolitique animé

L'année 2024 a été marquée sur le plan géopolitique par :

- Plusieurs conflits militaires :
  - La guerre en Ukraine débutée le 24 février 2022 avec l'implication de la Corée du Nord
  - La guerre au Proche Orient après l'attaque du 7 octobre 2023
  
- En 2024, 76 pays ont connu une élection, ce qui représente 51% de la population mondiale soit 4,1 Milliards de personnes
  
- L'élection de Donald Trump, qui présente une vision économique très protectionniste
  
- Des catastrophes naturelles plus nombreuses, aucune zone du monde n'a été épargnée par les tempêtes extrêmes en 2024 (inondation en Chine, Incendie en Californie, Cyclone à Mayotte, inondation en Espagne, canicule extrême en Inde et Thaïlande...)

# A. Etat des lieux

## Un Loi de Finances 2025 difficilement adoptée :



## A. Etat des lieux

### Les grands impacts de la PFL 2025 sur les collectivités :

- Un effort budgétaire global de 2,2 Md€ est demandé aux collectivités territoriales

#### Plusieurs mesures à souligner :

- Rémunération à 90% des agents publics au premier jour d'arrêt maladie et cela pendant les 3 premiers mois (en plus du jour de carence lors de l'arrêt initial).
- Création d'un fonds de réserve pour les collectivités à hauteur de 1 Md€ avec reversement aux collectivités prélevées au cours des 3 années suivantes (DILICO) -> La commune de Chanteloup-les-Vignes ne devrait pas être concernée.
- Réduction du Fonds Vert et de la DSIL à 1,15 Md€ en 2025 contre 2,5 Md€ en 2024.
- Baisse de la DCRTP (-15,10%) et du FDPTP (-21,30%)
- Augmentation des cotisations patronales à la CNRACL de +3 points annuellement entre 2025 et 2028 inclus (+95 k€ / an pendant 4 ans pour la commune de Chanteloup-les-Vignes)

## A. Etat des lieux

### En 2024, une croissance atone :

- Une croissance d'environ 1 %. L'effet défavorable du contexte politique instable depuis juin 2024 serait transitoirement compensé par l'effet favorable des Jeux olympiques de l'été 2024.
- Des taux d'intérêt élevés, l'investissement des entreprises et des ménages est en net repli impactant négativement la demande intérieure.
- Une inflation qui baisse, la décélération amorcée au printemps 2023 s'est confirmée en 2024. L'inflation est revenue sous la barre de 2 % fin 2024 sous l'effet notamment du reflux des prix des produits pétroliers et de l'alimentation. Les prix des services restent quant à eux plus élevés, reflétant les hausses de salaires qui sont une conséquence du ressaut inflationniste.
- Un taux de chômage bas qui s'explique principalement par un vieillissement de la population active plus que par des gains de productivité et de la création d'emplois.

## **A. Etat des lieux**

### **Un relâchement sur les taux d'intérêt**

La BCE a entamé une baisse de son taux directeur entre juin et décembre 2024 (-1%), après un maintien de 18 mois à 4%.

En zone euro, la baisse de l'inflation encourage la BCE à assouplir sa politique monétaire. Le plancher de l'inflation devrait s'établir à 2%

### **Une dette publique toujours en croissance**

Fin 2024, la dette publique s'élève à plus de 3 000 Milliards d'euros.

Le contexte institutionnel français et les tensions sur les finances publiques génèrent des incertitudes néfastes pour la France :

- La pression des agences de notation sur la trajectoire de la dette s'est notamment manifestée avec l'agence de notation Fitch qui a attribué une perspective négative à la note de la France.
- La France voit ses conditions de financement se dégrader et emprunte plus cher que d'autres pays européens (Espagne, Portugal, Grèce)

## B. CONSTRUCTION BUDGETAIRE 2025

Le budget 2025 se construit dans un contexte d'incertitude politique national et international important. Les recettes connaissent une stagnation et les efforts consentis sur les dépenses permettent de limiter et contenir leur hausse pour cette nouvelle année.

Malgré, cela **les efforts budgétaires continueront à être importants en 2025.**

### En fonctionnement :

- Des recettes stables
- La baisse des participations du département concernant les actions de la ville et des associations dans le cadre de l'ancien Dispositif départemental
- Impact de l'augmentation de 3 points des cotisations patronales CNRACL + 99 k€. Cette hausse de 3 points se répètera jusqu'en 2028
- Un coût des fluides toujours assez haut
- La recherche continue d'économie structurelles lors de réorganisation ou modernisation des services

### En investissement :

- La limitation des investissements à des projets permettant des économies de fonctionnement sur le court et moyen terme

## **B. CONSTRUCTION BUDGETAIRE 2025**

### **Les priorités municipales 2025 :**

#### **La maîtrise budgétaire :**

Dans un contexte économique et financier difficile, marqué par l'inflation, la perte de recettes, le désengagement contraint de partenaires financeurs, la ville devra se livrer à des arbitrages budgétaires stricts afin de garantir une situation financière viable.

#### **La Cité Educative :**

Convaincus de l'ambition éducative de la Cité Simone Veil et de son impact positif durable sur le territoire de la ville, l'ensemble des partenaires se mobilisent pour trouver des financements complémentaires à ce projet qui subit l'inflation de plein fouet.

#### **L'éducation :**

L'achat de casque de réalité virtuelle à destination du public jeunes 12/25 ans

#### **La culture :**

Animation dans le cadre de la Micro-Folie

# **B. CONSTRUCTION BUDGETAIRE 2025**

## **Les priorités municipales 2025 :**

### **La petite enfance :**

Réaménagement de la cuisine du multi-accueil Pierre de Lune  
Aménagement du jardin du multi accueil Pierre et le Loup

### **Le cadre de vie :**

Fin de la réhabilitation énergétique du complexe sportif David Douillet  
Réhabilitation énergétique du complexe sportif Laura Flessel  
Rénovation de l'éclairage public parc des Ouches  
Rénovation immeuble 3 rue de l'Hautil (coût partagé avec la copropriétaire privée)  
Changement de la chaudière de l'école Pasteur et de menuiseries extérieures

### **La jeunesse :**

Un nouveau projet de service pour le Pôle Ados livré fin 2024

### **Le sport :**

Mise aux normes des terrains de football  
Reprise de la couverture des tennis couverts

### **La sécurité et la tranquillité publique :**

Recrutement d'un policier municipal

## II. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

a) Impôts et taxes

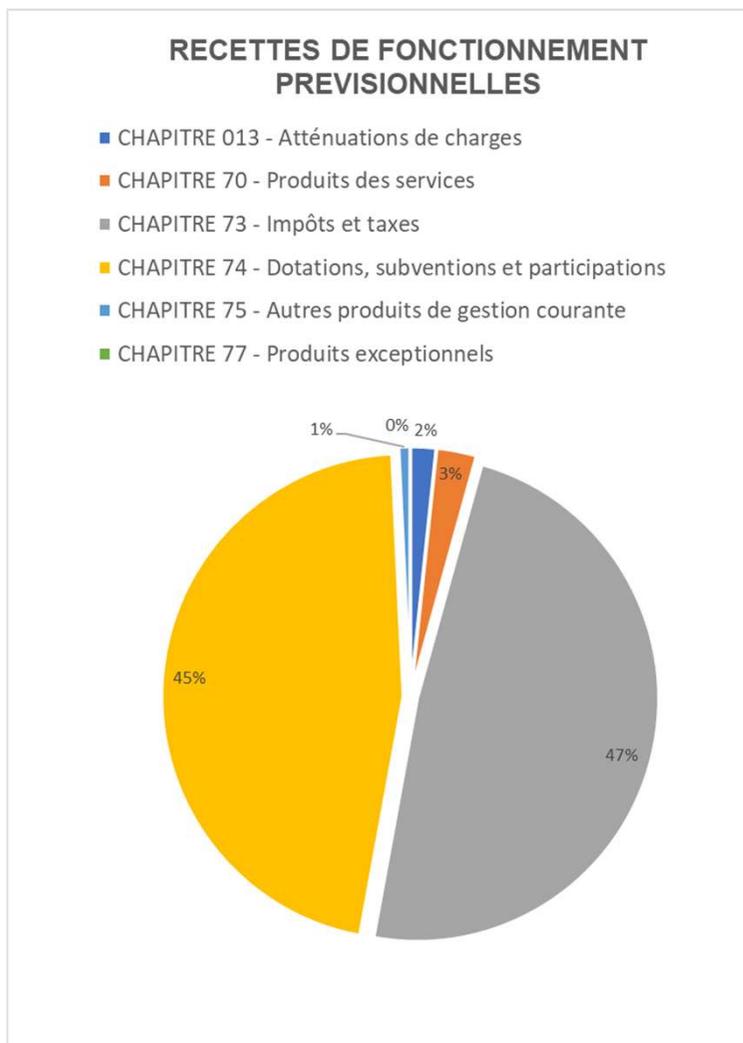
b) Dotations, subventions et participations

c) Produits des services

d) Les autres produits

## II. Les orientations budgétaires

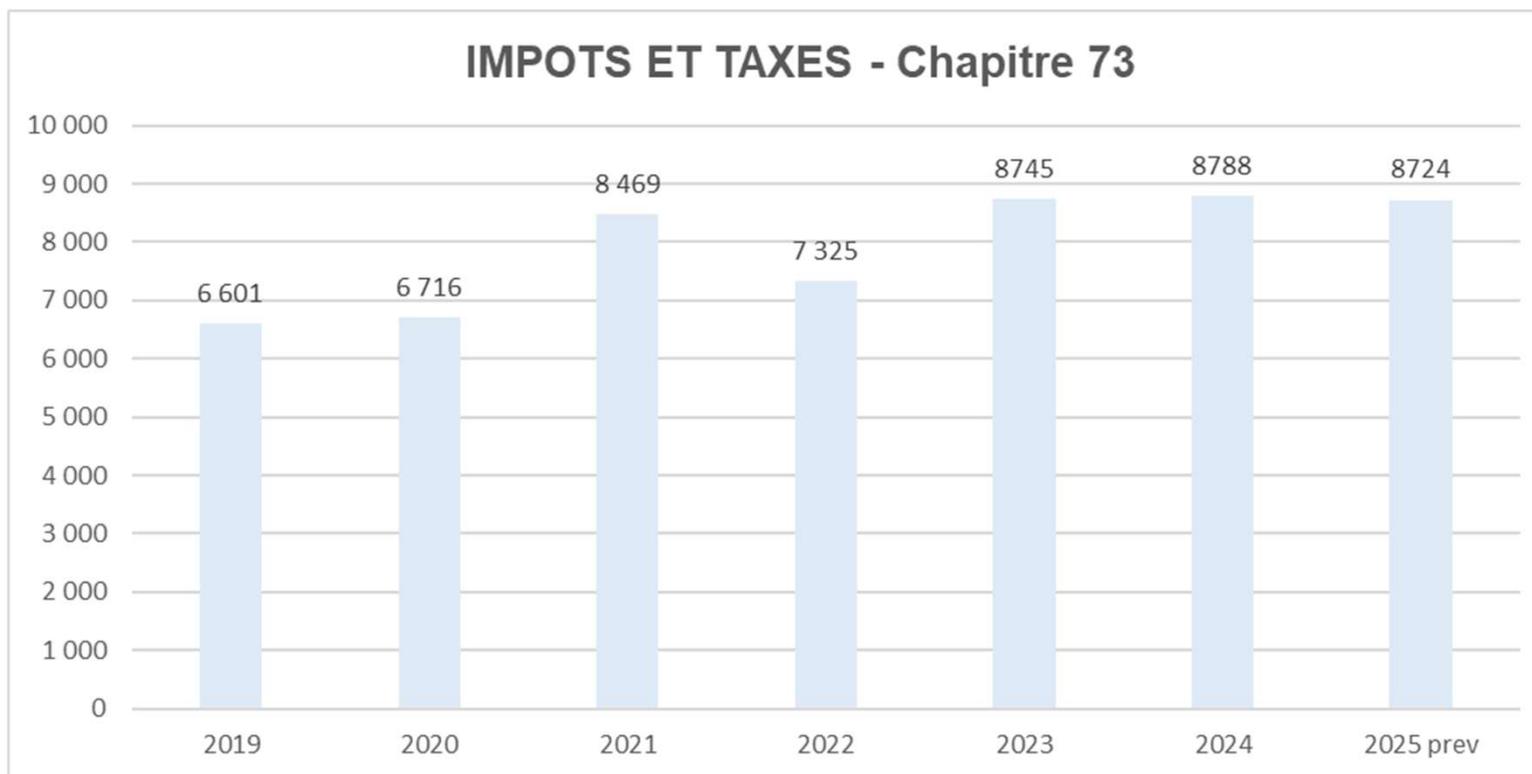
# A. Les recettes de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement prévisionnelles sont captées par 2 postes principaux :

- Les impôts et taxes
- Les dotations et subventions

## a) Impôts et taxes (Chapitre 73)



La faible augmentation des bases locatives en 2025 (+1,7%) permet d'anticiper une stabilité de ce chapitre.

Sa baisse est due à une anticipation plutôt pessimiste des droits de mutation (150 k€ en 2028 contre 174 k€ en 2024 et 296 k€ en 2023)

## **a) Impôts et taxes** (Chapitre 73)

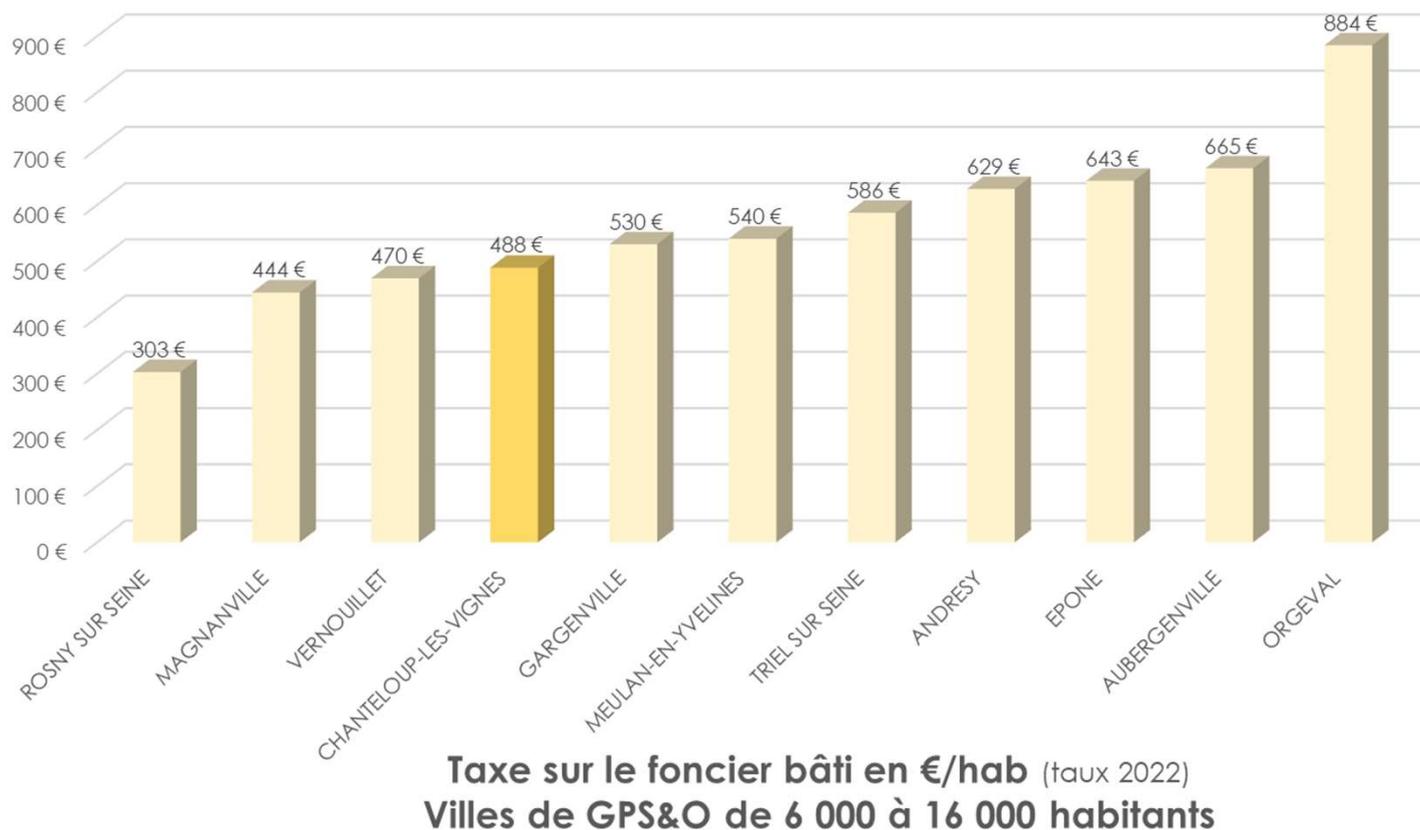
En 2025, le produit fiscal c'est :

- 3 taxes :
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties
  - Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires
- 6 720 000€, soit 39% des recettes réelles de fonctionnement

Les variations :

- Hausse prévisionnelle des valeurs locatives : 1,7% (+90 k€)
- Pas de révision de la politique d'abattements

## a) Impôts et taxes (Chapitre 73)



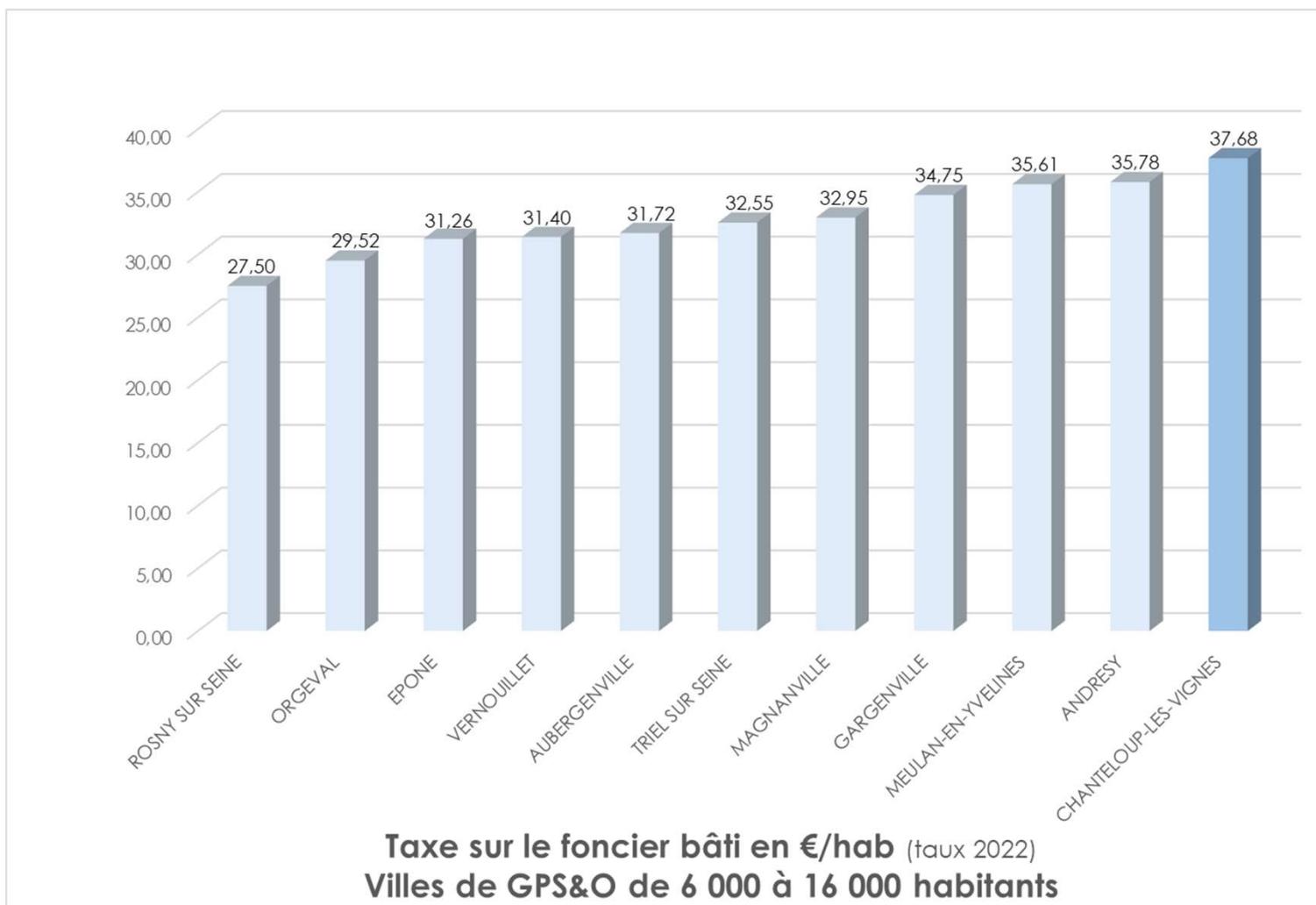
Malgré un taux de fiscalité le plus haut du panel, les recettes fiscales de la collectivité sont dans la moyenne basse du panel.

La cause principale de cette différence :

- Taux de logements sociaux important (44,6%) qui entraîne une base fiscale imposable inférieure à celle des autres collectivités

## II. Les orientations budgétaires / A. Les recettes de fonctionnement

### a) Impôts et taxes (Chapitre 73)



## **a) Impôts et taxes** (Chapitre 73)

### Les autres produits significatifs issus des impôts et taxes :

#### **Attribution de compensation (AC) : 529 k€**

- Identique à 2024

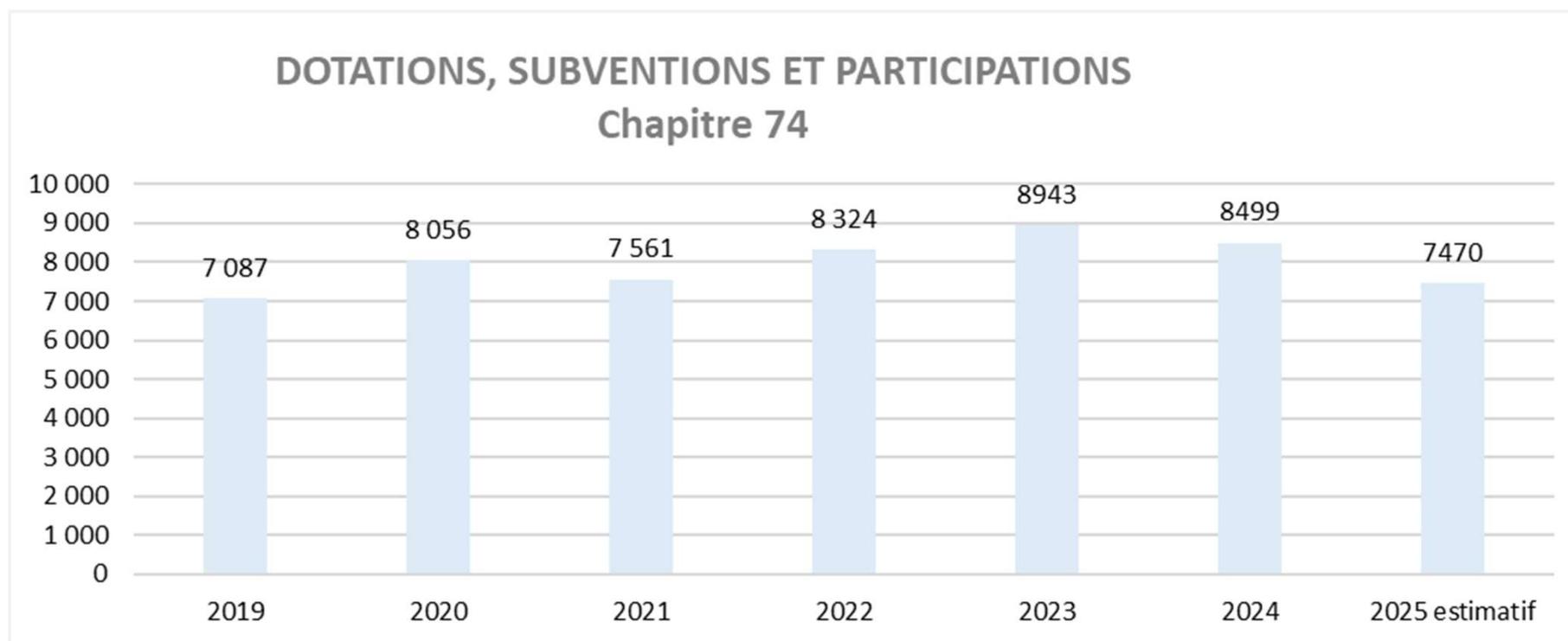
#### **Fonds de solidarité des communes d'Ile-de-France (FSRIF) :**

- Variable d'une année sur l'autre selon le nombre de communes éligibles
- Stabilisé à 1 M€ depuis 2017

#### **Les taxes additionnelles** (Fiscalité sur les mutations de propriété à titre onéreux)

- Forte baisse depuis 2022
- 174€ recouvert en 2024
- 150 k€ prévu pour 2025

## b) Dotations, subventions et participations (Chapitre 74)



En 2025 :

- Baisse, voir retrait, de l'Etat et du CD78 sur le co-financement de dispositifs
- DGF et DSU devraient demeurer stables
- Baisse prévue du FDPTP et de la DCRTP

## **b) Dotations, subventions et participations** (Chapitre 74)

Les dotations, subventions et participations représentent :

- 2<sup>ème</sup> ressource du budget communal
- 2 recettes principales : DGF et DSU
  - 4 854 000 €, soit 28% des recettes réelles de fonctionnement
  - Stabilité des recettes en 2025
- 2 recettes secondaires :
  - Le Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle (FDPTP) : 376 k€ (en baisse)
  - La compensation de l'Etat au titre des exonération de taxes foncières (bailleurs sociaux, entreprises) : 700 k€ (stable)
- Une baisse de moitié des soutiens de l'Etat sur les dispositifs : 233 k€
  - En 2025 sont toujours co-financé avec l'Etat : Label Cité Educative, Colo Apprenantes, CUI et Adultes Relais
  - Fin des co-financements sur les dispositifs de type : Quartier d'été, Aller vers l'Avenir, Actions envers les 16-25 ans, Aisance aquatique...
- Un soutien de la CAF autour des politiques de la Petite Enfance et de l'Enfance : 1,1 M€

## **c) Produits des services** (Chapitre 70)

Les produit des services (recettes des tarifications d'activités ou services) représentent :

- 2,5% des recettes du budget communal soit 475 k€

## **d) Les autres produits** (Chapitre 013, 75 et 77)

Les autres produits représentent :

- 2,3% des recettes du budget communal soit 435 k€

Ce sont les :

- Remboursements de charges de personnel (arrêt maladie)
- Recettes des loyers des biens privatifs de la collectivité (logements, fonds de commerce)
- Recettes exceptionnelles

## II. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

### B. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

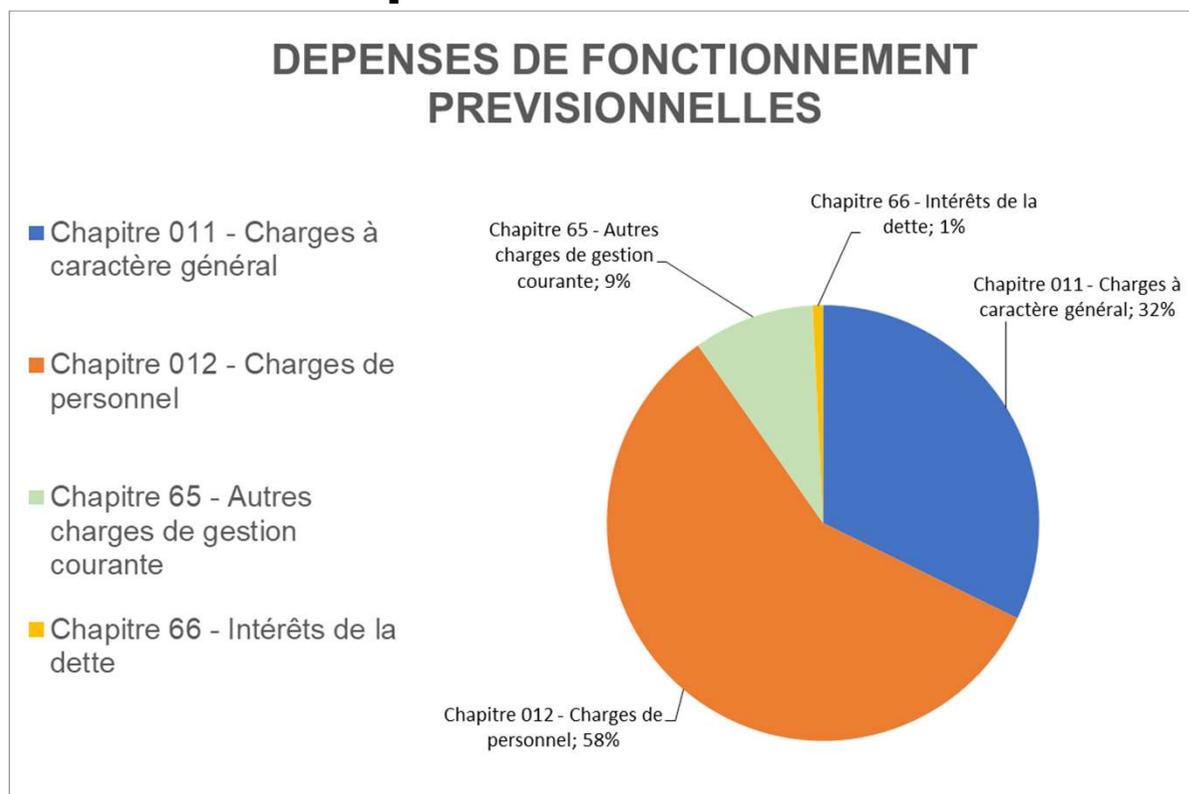
a) La masse salariale

b) Les charges générales

c) Les autres charges

## II. Les orientations budgétaires

# B. Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement sont captées par 3 postes principaux :

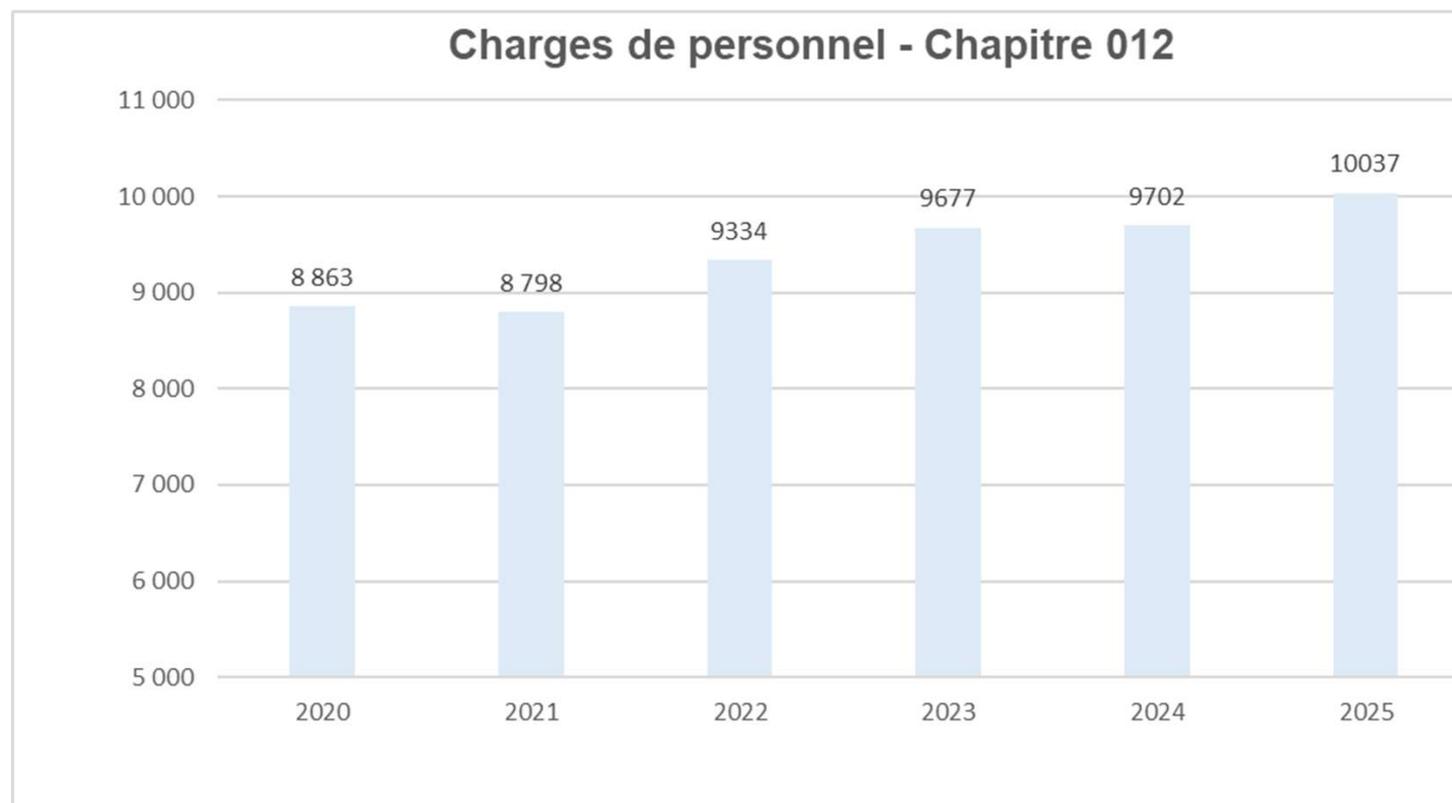
- Les charges de personnel
- Les charges à caractère général
- Les subventions (CCAS et associations)

## a) Les charges de personnel (Chapitre 012)

### Chapitre 012

-

**10 037 609 €**



En 2025 :

- Hausse des cotisations patronales CNRACL + 3% (+ 91 k€)
- Hausse du SMIC et des différentes charges (+ 30 k€)
- Baisse de l'assurance statutaire (- 220 k€)

## a) Les charges de personnel (Chapitre 012)

### Evolution de la masse salariale entre 2022 et 2025

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget Primitif 2024	Réalisé 2024 <i>Estimatif</i>	Budget Primitif 2025 <i>Prévisionnel</i>
<b>012</b> Charges de personnel	9 334 419 €	9 677 193 €	10 042 714 €	9 702 211 €	10 039 509 €

Soit :

- Un réalisé estimatif de -3,39 % avec le prévisionnel 2024
- Un budget primitif constant entre 2024 et 2025 malgré les hausses de charges imposées

## a) Les charges de personnel (Chapitre 012)

### Evolution des effectifs en 2025 :

Effectif au 31/12/2024 : 265

- -1,48% par rapport au 31/12/2023

ETP au 31/12/2024 : 209,49

- -3,56% par rapport au 31/12/2023

Perspective 2025 :

- Recrutement de 2 ETP supplémentaires (1 chargé de communication et 1 agent administratif à la PM)
- Pas de remplacement systématique lors des départs à la retraite

Répartition des effectifs :

- Catégorie C : 66%
- Catégorie B : 15%
- Catégorie A : 11%
- Autres : 8%

Profil des effectifs :

- Titulaires : 52%
- Contractuels de droit public : 40%
- Contractuels de droit privé : 2%
- Assistantes maternelles : 5%

## a) Les charges de personnel (Chapitre 012)

### Les avantages en nature :

#### Logement :

- 2024 réalisé : 11 377 €

Soit +28,75% par rapport à 2024

- 2025 prévisionnel : 14 648,06 €

Prévision d'attribution d'un logement en N.A.S. à compter de mars 2025

#### Véhicule :

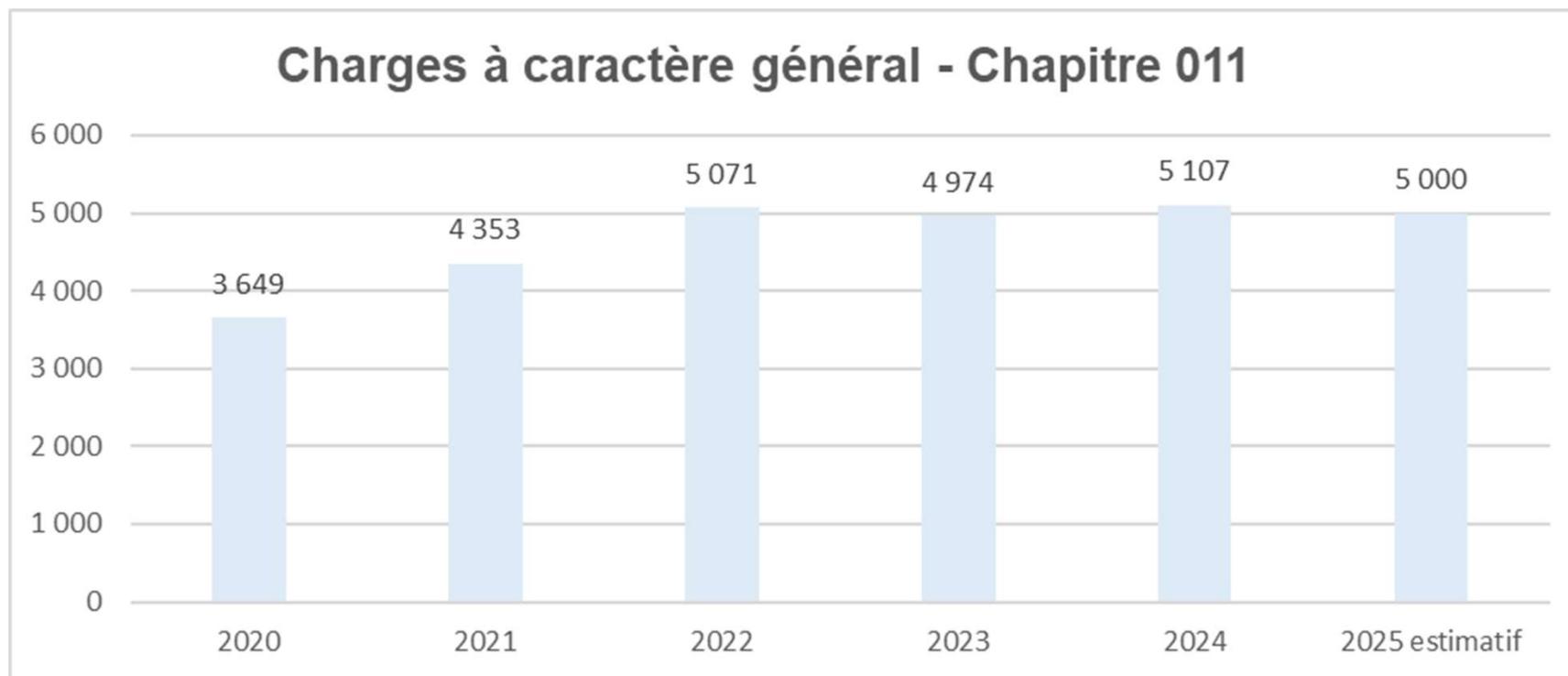
- 2024 réalisé : 10 373 €

- 2025 prévisionnel : 10 373 €

Pas d'augmentation par rapport à 2024

Pas d'évolution prévue en 2025

## b) Les charges à caractère général (Chapitre 011)

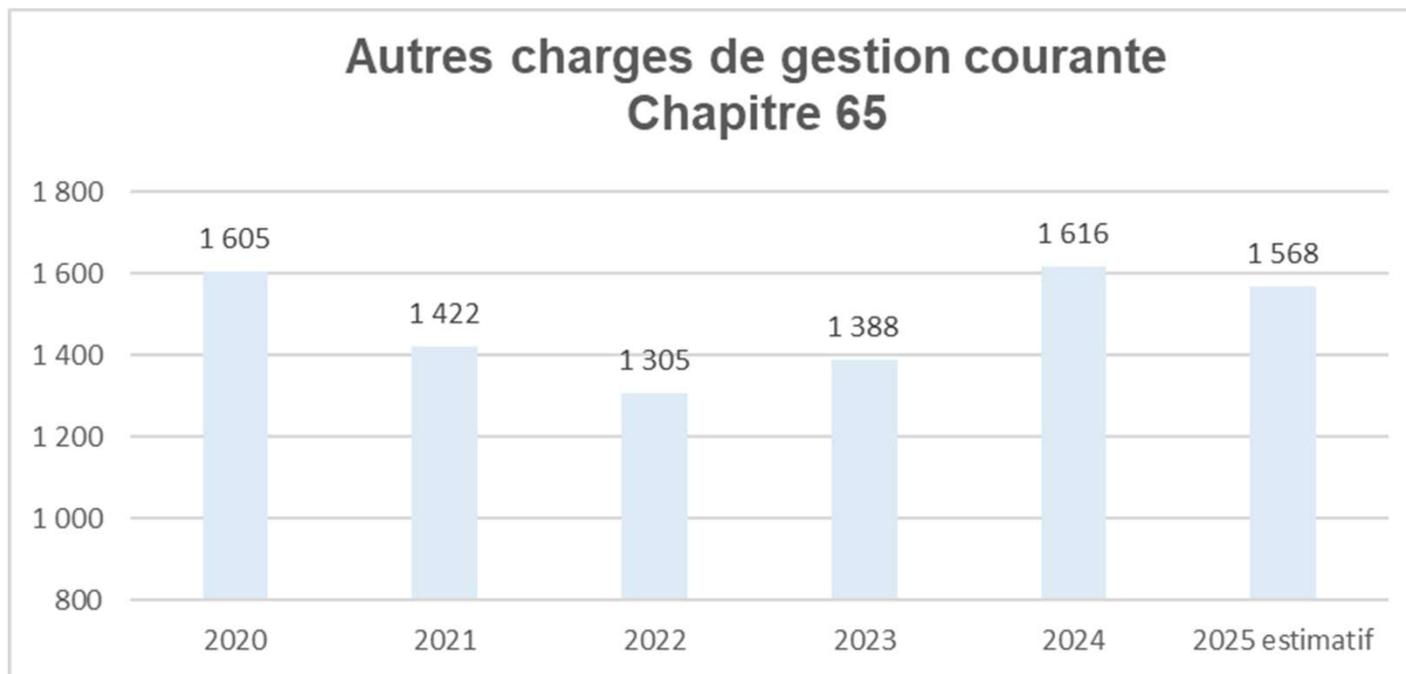


## **b) Les charges à caractère général** (Chapitre 011)

En 2025, une stabilité du chapitre par rapport au budget 2024 est anticipée :

- Electricité / Gaz – tarif fluctuant sur l’année mais toujours haut
- Reprise de l’activité piscine pour les scolaires : + 36 k€
- Intervenant / AMO pour soutenir des projets ou services : + 50 k€
- Bonne maîtrise des dépenses courantes par les services
- Recherche d’optimisation des dépenses en mutualisant ou en réorganisant les services et/ou les activités

## c) Les autres charges (Chapitre 65)



En 2025 :

- Stabilité de la subvention du CCAS (735 k€)
- Stabilité des subventions aux associations par rapport au réalisé 2024 (450 k€)

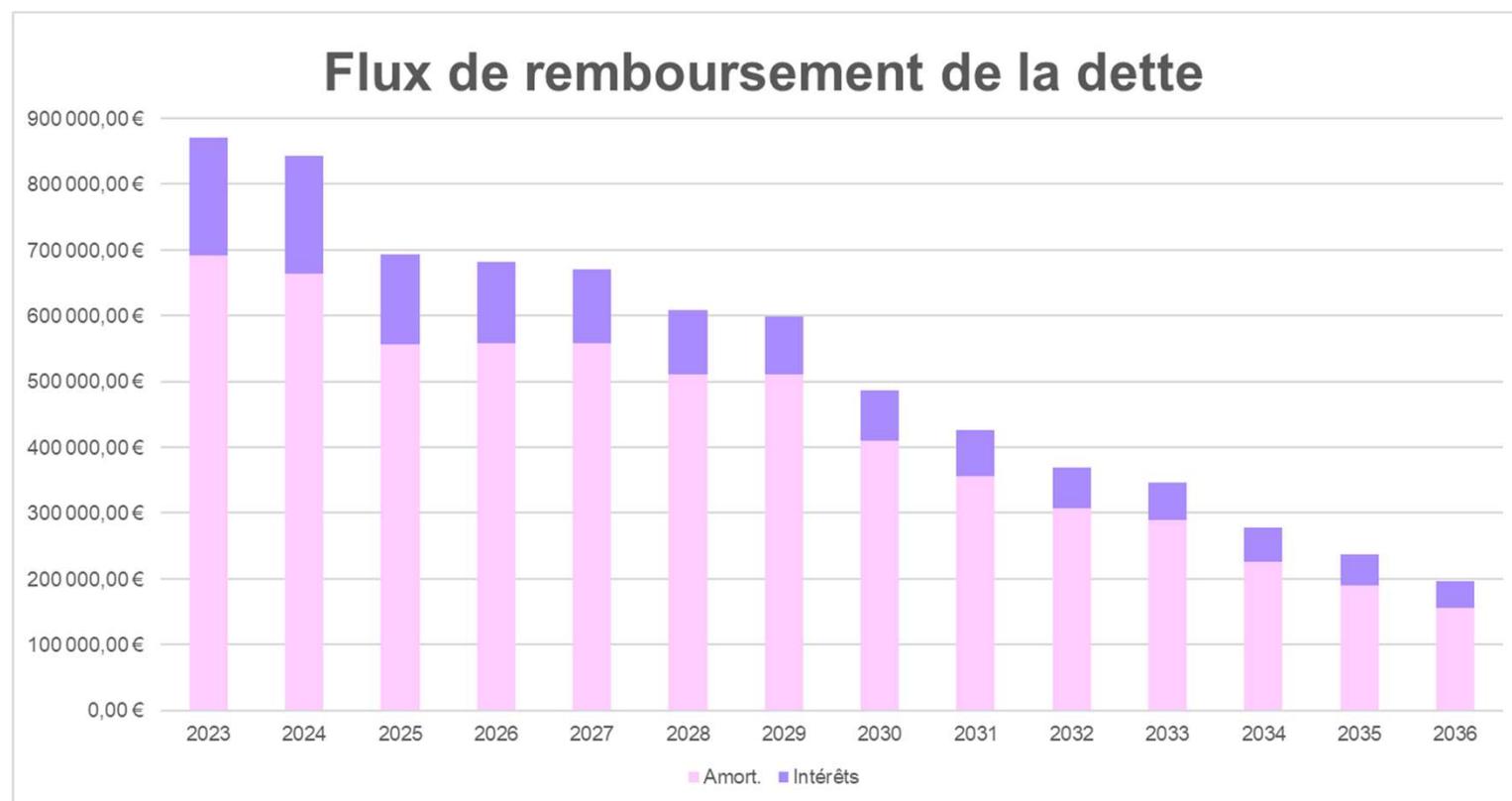
## II. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

### C. La dette communale

## c) La dette communale

### Coût de la dette en 2025

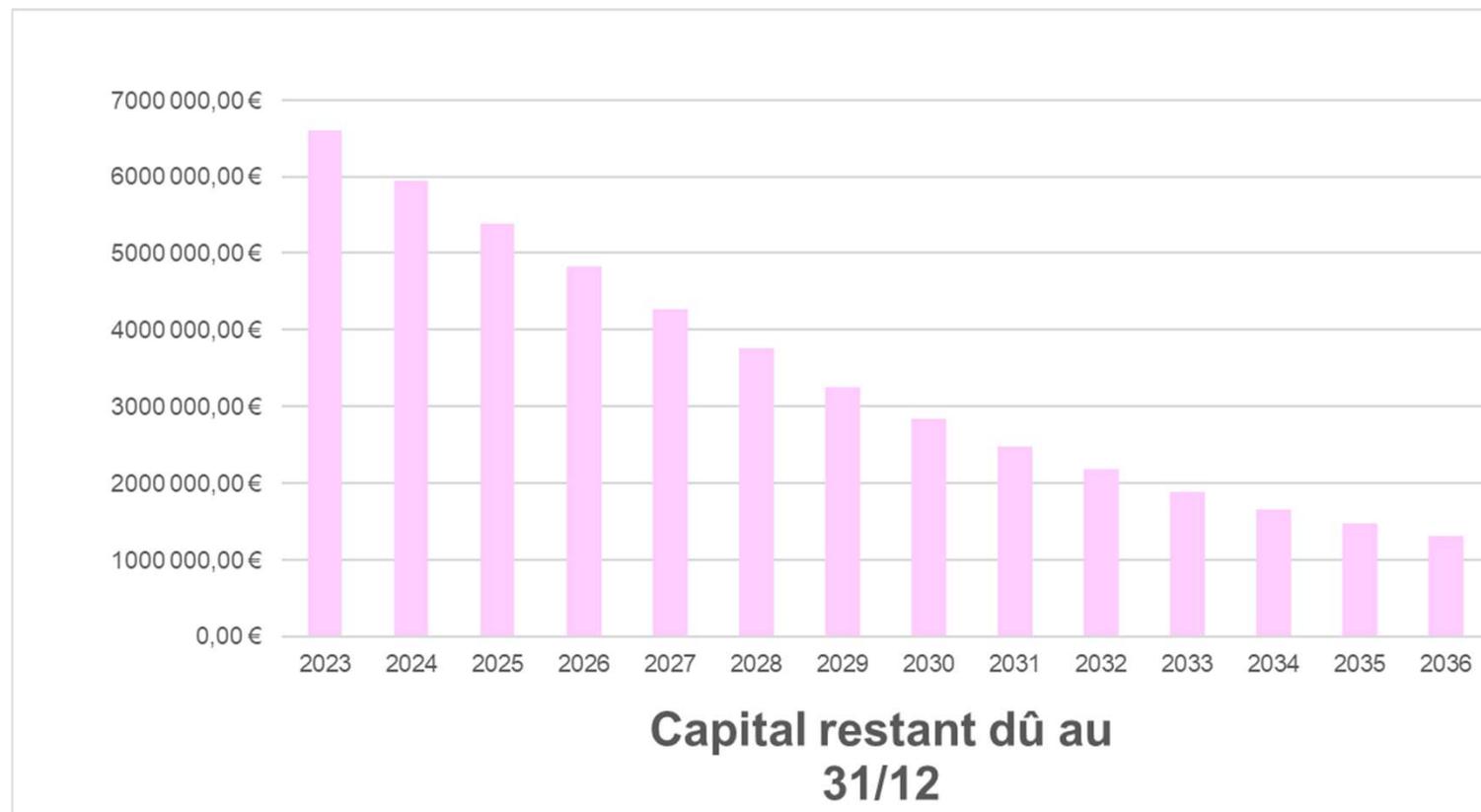
- Intérêt : 137 k€
- Capital : 557 k€



## c) La dette communale

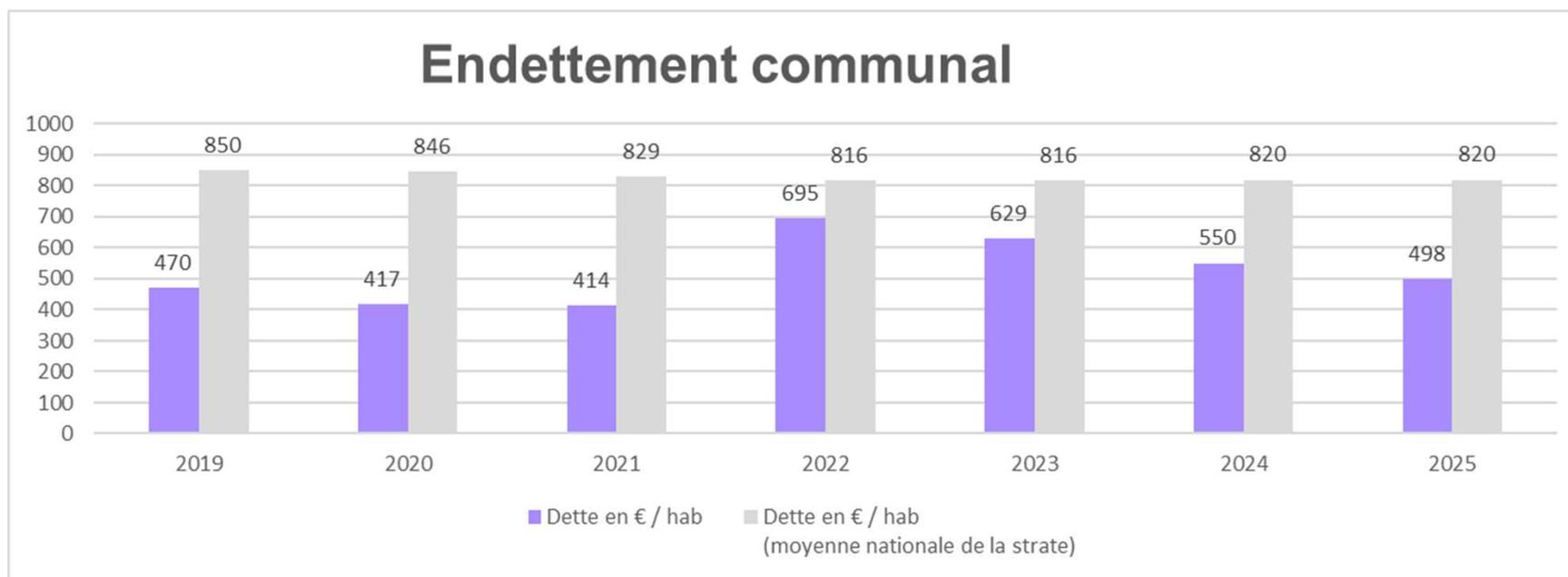
**Capital  
restant dû au  
31/12/2025**

**5 383 144 €**



## c) La dette communale

### Evolution de l'endettement communal :



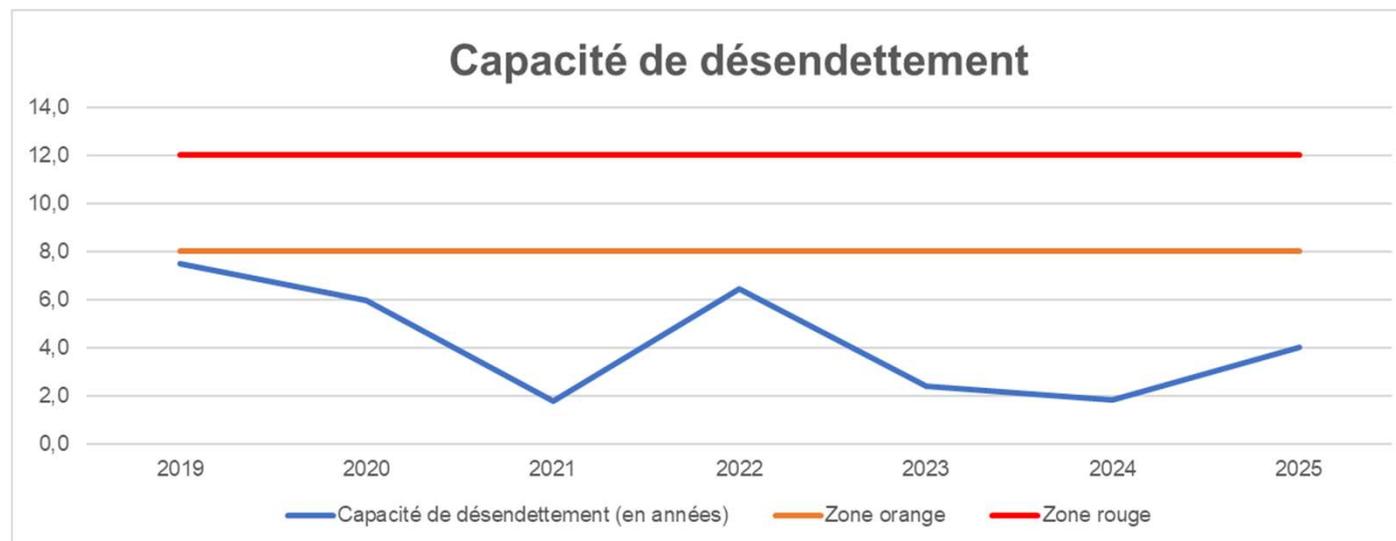
## II. Les orientations budgétaires

# c) La dette communale

La capacité de désendettement de la commune est intégralement liée à la maîtrise de ses dépenses et ses recettes tout au long de l'année.

La préparation financière de l'opération Simone Veil et l'épargne active pour son autofinancement entraîne mécaniquement un effet de désendettement de la collectivité.

En 2025, la collectivité devra continuer ces efforts pour assurer la pérennité de sa capacité d'endettement à moyen-long terme et financier des nouveaux projets d'investissements après la construction de la Cité Educative Simone Veil.



## **c) La dette communale**

Structure de la dette communale au 01/01/2025 :

- La ville compte 10 contrats d'emprunts (-2 par rapport à 2024)
- Le taux moyen de la dette communale est de 2,35%
- La dette actuelle a une durée de vie de 24 ans (extinction en 2047)
- L'encours est constitué à 97,4% en taux fixe et à 2,6% en taux variable
- Aucun emprunt toxique

## II. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Les projets  
d'investissement

a) Les recettes

b) Les dépenses

## a) Les recettes

### Recettes d'investissement : 2 094 000 €

Dont :

- CAF : 11 k€ pour des casque 3D de réalité virtuelle, 19 k€ pour le réaménagement de la cuisine du MA Pierre de Lune et 4k € pour le changement de mobilier au MA de Pierre et le Loup
- Participation du co-proprétaire du 3 rue de l'Hautil (50% du montant)
- Participation des RYE pour l'aménagement du jardin du MA Pierre et le Loup, 80% soit 110 k€
- Fonds Verts : Réhabilitation énergétique du complexe sportif D. Douillet, solde de 274 k€, réhabilitation énergétique du complexe sportif L. Flessel 114 k€, éclairage public du parc des Ouches 31 k€
- Vente d'un terrain Impasse du Chaï, 162 k€
- FCTVA : 600 k€
- Une étude stratégique est en cours auprès de la Banque des Territoires pour le bouclage financier du projet de la Cité Educative Simone Veil par le recours à l'emprunt.

## **a) Les dépenses**

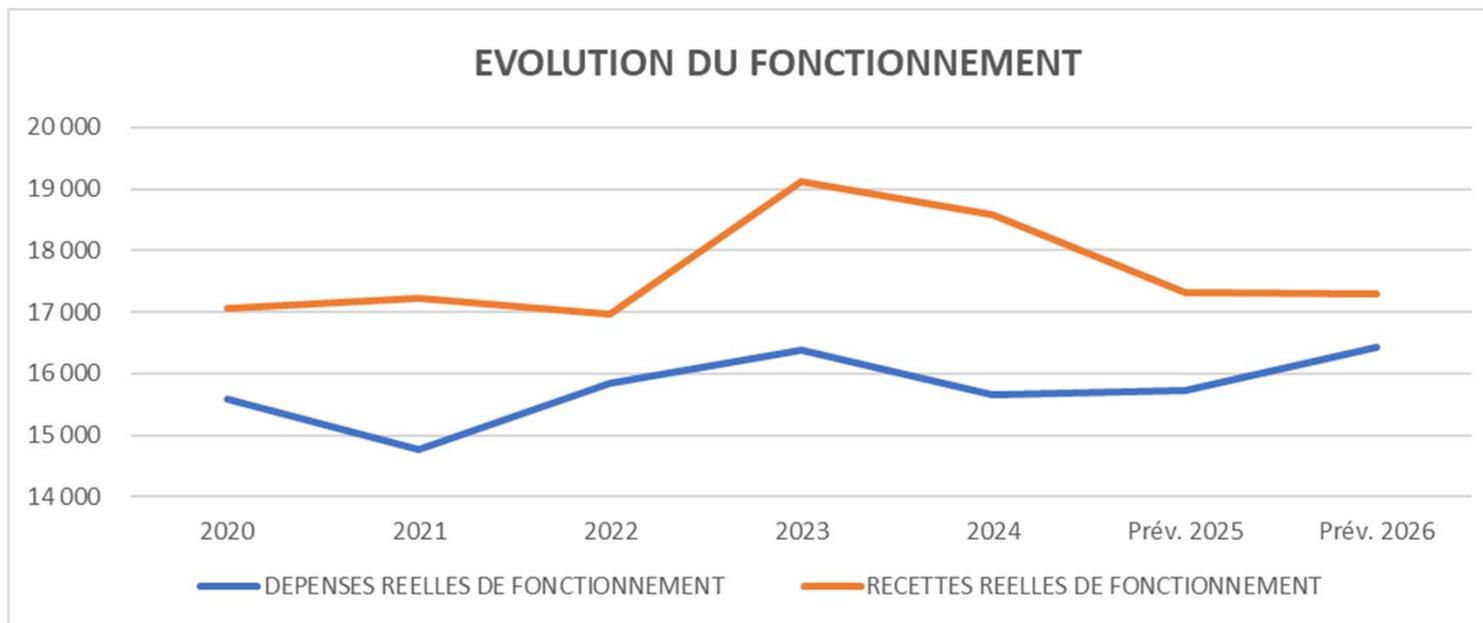
### **Les principales opérations d'investissement 2025 :**

- Cité Educative Simone Veil
- Remise à niveau du système informatique communal phase 2
- Rénovation énergétique sur le complexe sportif D. Douillet et L. Flessel
- Chaudière et menuiseries extérieures de l'école Pasteur
- Travaux de réhabilitation du 3 rue de l'Hautil en péril
- Réaménagement de la cuisine du MA Pierre de Lune
- Aménagement du jardin du MA Pierre et le Loup
- Mise aux normes des terrains de football
- Travaux de sécurisation de l'Eglise et pré-étude travaux

# III. PROSPECTIVE 2020 - 2026

## a) Le fonctionnement

Evolution pluriannuelle du fonctionnement :



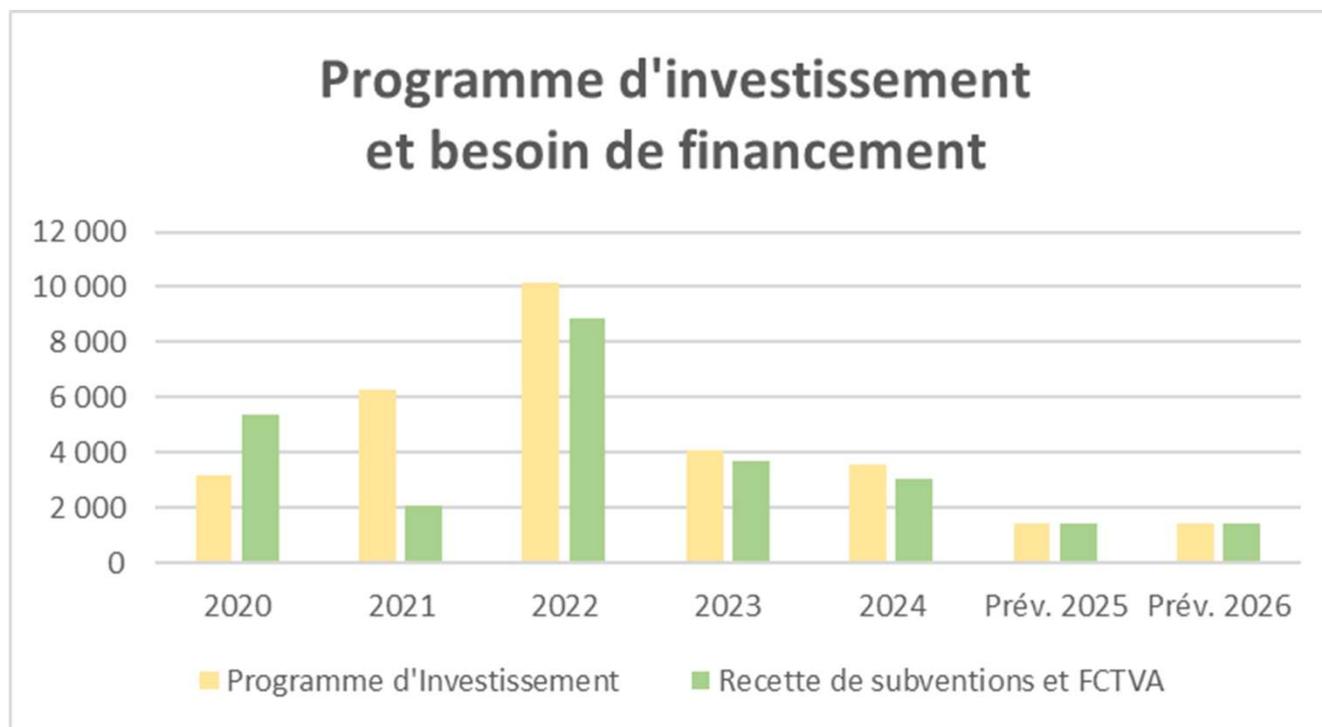
La situation financière de la commune est stable mais reste fragile.

La hausse annuelle des cotisations patronales pèse sur cette section et des décisions devront continuer à être prise pour rétablir l'équilibre, notamment sur :

- La dynamique des recettes
- La réduction et l'optimisation des dépenses

### III. Prospective 2020 - 2026

## a) Programme d'investissement



La prévision ci-dessus concerne les dépenses d'investissement « courantes », hors opération de cité éducative Simone Veil.

Le marché de travaux de ce projet est en cours de consultation jusqu'en mai 2025.